

*Bonne Année
2016 !*

DOSSIER

Notre eau,
notre avenir



Les Homo algus ont besoin de vous !



**Festival de la
jeunesse :**

Montez sur la scène de
Grain de Sel »



Aménagement à Barrac'h

ALBUM PHOTOS



02



Festival de Cannes à Grain de Sel

Moment d'émotion lorsque Christiane Bisson a lu quelques extraits de son autobiographie concernant la guerre 39 - 45.



Fête de l'Automne

Le 25 novembre au jardin du presbytère, un arbre a été planté, un hôtel à insectes fabriqué, certains ont même préparé de la soupe. A l'atelier tisanes, l'infusion au romarin a fait son petit effet !



Des générations se rencontrent

Le 12 novembre 2015, des résidents de Penhoët ont rendu visite aux bouts de chou du Relais Assistantes Maternelles. L'association LOEN de médiation animale s'est associée à ce moment privilégié et lapins et cochons d'Inde ont captivé tout le monde !



A l'escalade !

Le club Senescalade a accueilli les jeunes d'autres clubs lors d'un concours régional. Agilité, souplesse et bonne humeur étaient au rendez-vous !



Une fresque à découvrir à Kergrippe

7 jeunes Sinagots ont participé à l'habillage d'un transformateur EDF à Kergrippe - route de Kernipitur, en bordure de la piste cyclable. Accompagnés par l'artiste Antoine Château, les ados ont choisi le thème des cinq sens avec une approche moderne, contemporaine et lumineuse.



Séné récompensée pour l'initiative « Aux Œuvres Citoyens !

Le 25 novembre 2015, Anne Phelippo-Nicolas, 1^{ère} adjointe, et Claudie Guitter, conseillère municipale, se sont vues remettre au Sénat le prix « Territoria de Bronze Gouvernance », décerné à Séné pour l'initiative participative « Aux Œuvres Citoyens !



S O M M A I R E

4 ENFANCE - JEUNESSE

- Conseil Municipal des Enfants
- Festival de la Jeunesse

5 RÉSERVE NATURELLE

- Quand les satellites suivent les Spatules...
- Les Homo algus ont besoin de vous !

6 HABITAT ET ACTION SOCIALE

- Domicile partagé : une habitation pour les personnes âgées désorientées
- ADMR : des services à domicile pour tout public

7 AFFAIRES MARITIMES

- Des aménagements pour accompagner l'activité croissante à Barrac'h

8 AMÉNAGEMENTS - DÉPLACEMENTS

- Sécurité routière, tous responsables

9 DOSSIER : Notre eau, notre avenir

- Interview de Nicolas Le Regent
- Le chemin de l'eau à Séné

13 COURRIER DES LECTEURS & INFORMATION

14 INITIATIVES CITOYENNES

- Grain de Sel : laboratoire pour les initiatives citoyennes

ACCUEIL DES NOUVEAUX SINAGOTS

15 VIE ÉCONOMIQUE

- Portes ouvertes sur les métiers de la distribution
- Bienvenue aux nouveaux commerces et services

16 VIE ASSOCIATIVE

- 30 et 31 janvier : le grand RDV de Natura Xtrem

ÉTAT CIVIL

17 VIE CULTURELLE

- Libérez votre créativité !
- «Vibrez classique»

18 REGARDS DE SINAGOTS

- Cirque Micheletty

19 OPINIONS

Choisissons l'optimisme !

Il y a quelques semaines, nous avons tous été profondément touchés par les drames qui ont endeuillé notre pays.

Laissant de côté nos différences, parfois nos divergences, l'ensemble des élus du Conseil municipal s'est spontanément rassemblé. De tout Séné, des habitants nous ont rejoints. Chacun a pu s'exprimer pour dire combien c'est notre France et ce qu'elle a de plus cher, ses enfants, sa jeunesse, sa culture et son « vivre ensemble », qui étaient visés.

Ces événements - aussi tristes soient-ils - doivent nous encourager à continuer de faire vivre au quotidien, dans nos quartiers, nos villages, nos associations et dans tout l'espace public, l'esprit de notre République : la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité. Qu'après ces tristes journées d'automne, jaillisse un nouveau printemps de la citoyenneté à Séné... et partout en France. Ensemble, relevons nos manches et choisissons l'optimisme !

**Bonne année 2016 à tous les habitants de Séné et à leur famille.
Bonne année à tous ceux qui créent et entreprennent à Séné.**

Le maire et les élus du Conseil Municipal.

Dibabomp ar gwellwelerezh !

Un nebeud sizhunioù zo e oamp bet holl stroñset gant ar reuz en deus lakaet hor bro e kañv.

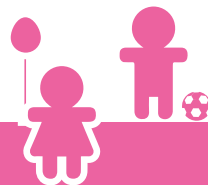
Razh dilennidi ar c'huzul-kêr o deus laosket a-gostez o dishañvalderioù, o diemglevioù a-wezhioù, hag o deus em vodet a-benn-kaer. A bep tu a Sine, an annezidi a zo daet davedomp. Pep hini en deus gallet komz evit laret emañ Bro C'hall hag ar pep priziusañ a zo enni, he bugale, he yaouankiz, he sevenadur hag he « beviñ asamb'l », a zo bet klasket tizhout. An darvoudoù-se - ken trist evel m'emaint - a rank hor broudañ da lakaat beviñ àr ar pemdez, en hor c'harterioù, hor pennc'herioù hag e kement lec'h foran a zo, spered hor Republik : ar Frankiz, an Ingalded, ar Vreudeuriezh hag al Laikelezh.

Ra vleuñvo goude an devezhioù trist-se en diskar-amzer, un nevez-amzer a geodouriezh e Sine... hag e pep lec'h e Bro-C'hall. Asamb'l, troñsomp hor mañchoù ha dibabomp ar gwellwelerezh !

Bleazad mat da holl annezidi Sine ha d'o familhoù

Bleazad mat d'an holl re a grou hag a embreg e Sine

Ar maer ha dilennidi ar C'huzul-Kêr.



Conseil Municipal des Enfants : des projets ambitieux pour 2016

Les 13 et 14 octobre 2015, les quatre écoles sinagotes ont tour à tour élu leurs conseillers pour le mandat 2015-2016 du Conseil Municipal des Enfants. Ces élections ont permis aux enfants de comprendre la procédure d'un vote : ils ont ainsi pu se rendre dans un isolement, présenter leur carte d'électeur, mettre leur bulletin dans l'urne et même tenir un bureau de vote. Deux tours ont souvent été nécessaires pour départager les candidats.

Félicitations aux enfants qui se sont présentés aux élections, ainsi qu'aux 11 élus :

- **Guyomard** : Clément LAMBALLAIS
Margaux DAVOST - Péma LAIR
- **Dolto** : Mathilde BRAULT
Gaspard PERONO-POMME - Estéban OILLIC
- **Sainte-Anne** : Nolhan HUOT DUVAL
Lucie LE GALL - Elora-Marie GUEGUIN-PORROT
- **Aveline** : Pia HOCQUART - Alwena LE LUHERNE

Les conseillers sont accompagnés par les animateurs du service Enfance-Jeunesse durant tout le mandat. Catherine Riaud, conseillère municipale, est leur élue référente et les accompagne dans leurs démarches. Durant leur mandat, les jeunes élus assistent à des cérémonies officielles et participent à diverses manifestations républicaines. Ils tenteront également de mettre en place certains projets proposés pendant leur campagne, dont voici quelques exemples :

- Organiser des actions humanitaires/caritatives pour une association
- Construire un parcours santé sur la commune
- Sensibilisation aux notions d'environnement et participation aux ramassages de déchets sur la commune
- Créer un journal avec les news sinagotes
- Sensibiliser la population à la différence
- Créer davantage de pistes cyclables
- Organiser des temps de partage avec les résidents du foyer-logement

La moitié d'entre eux souhaitent par ailleurs assister aux commissions « Menus » afin de donner leurs avis sur la restauration municipale. Enfin, en 2016 seront célébrés les 20 ans du CME.

04

Un vaste programme
attend les jeunes élus



Planter un arbre pour le climat a été la première action des nouveaux élus du CME en faveur de l'environnement.

Festival de la Jeunesse

Grain de Sel accueille la fougue de la jeunesse au printemps 2016 ! Du 25 mars au 8 avril, le festival organisé par les jeunes et pour les jeunes s'articulera autour de plusieurs temps forts et proposera de multiples activités.

Pour mettre l'eau à la bouche...

Peinture, photographie, stylisme... Cinq jeunes filles se lancent et exposent durant ce festival. Le 25 mars, un flashmob animera les rues du bourg. Samedi 2 avril, vous aurez le choix : tester un nouveau sport, comme le Kin-Ball® ou le tchoukball, ou vous lancer dans des expériences scientifiques ! Début avril également, une éducatrice de jeunes enfants se rendra disponible pour les jeunes souhaitant faire du baby-sitting, de même qu'un secouriste professionnel. Le 6 avril, c'est un forum pour se préparer aux jobs d'été qui sera proposé. Le lendemain, Grain de Sel sera « sens dessus dessous »... Au programme, initiation BeatBox avec O'slim, battle d'« open mic » (scène libre où le micro est ouvert à tous), jeux et ateliers.

**Le festival se clôturera le 8 avril
par un concours culinaire.**

**Vous souhaitez vous
investir dans ce projet ?**

Contactez-nous !
latouche-e@sene.com
ou pelletier-l@sene.com



RÉSERVE NATURELLE

Quand les satellites suivent les Spatules...

Les progrès réalisés récemment dans le domaine de l'électronique ont permis une miniaturisation importante des balises de suivi satellitaire et le développement de leur utilisation pour l'étude des oiseaux. Les déplacements de la Spatule blanche, grand échassier emblématique de nos vasières et de nos marais, sont ainsi étudiés.

Cela permet de savoir par exemple qu'un individu né aux Pays-Bas passe actuellement son 3^{ème} hiver dans le Golfe du Morbihan. Son suivi atteste qu'il utilise grandement les marais de Séné, mais s'alimente également sur la vasière de l'île de Boëde et autour de l'île d'Arz. A la fin de l'hiver, il part s'installer dans le marais de Mès, proche de Guérande, et fréquente ponctuellement l'est de la Brière.

Cet exemple soulève une question : pour quelles raisons cette Spatule blanche quitte-t-elle le Golfe du Morbihan chaque année à la fin de l'hiver ? Subit-elle un dérangement, un manque de nourriture ? Cela illustre surtout la complémentarité des différentes zones humides de la région et l'importance de protéger un réseau de sites naturels pour les oiseaux migrateurs.

05

Les Homo algus ont besoin de vous !

L'art dans la nature, bien que très peu pratiqué dans les Réserves Naturelles, y trouve pourtant toute sa place. Proposant un regard original sur notre environnement, c'est toute la philosophie d'Homo algus, une œuvre créée par Sophie Prestigiacomo, plasticienne-sculpteur sinagote.

Les Homo algus sont des sculptures anthropomorphes, modelées de vase et d'algues. Elles sont un peu vivantes, puisque leur apparence se métamorphose en permanence : elles s'assombrissent et brillent avec la pluie, leur manteau d'algues frémit avec le vent, leur peau se craquelle au soleil. Les Homo algus nous questionnent sur notre rapport à la nature, sur ce qui nous semble étrange(r) mais nous est pourtant proche. Pour Sophie Prestigiacomo, « Homo algus c'est la Nature qui nous parle ».



Un financement participatif

La première apparition des Homo algus à Séné date de 2012. Installés sur les sentiers de la Réserve Naturelle durant tout l'été, ils avaient offert des instants de contemplation très appréciés dans le parcours des visiteurs.

Des habitant(e)s de Séné et des environs, séduits par l'Homo algus et souhaitant son retour, ont créé en octobre 2015 l'association Homo algus 2016. Celle-ci lance un appel à financement participatif pour permettre la création de nouvelles sculptures et leur installation à la Réserve. La campagne de financement a lieu du 1^{er} janvier au 15 mars 2016 sur la plateforme de financement ProArti, spécialisée dans les projets artistiques. L'objectif est de rassembler 6 000 € (sur un budget total de 9 500 €) pour permettre la création de 5 à 8 Homo algus et leur installation durant l'été 2016. En contrepartie des dons : un pique-nique champêtre partagé à la Réserve, ainsi qu'une possible défiscalisation à hauteur de 66 %.

Pour participer, rendez-vous sur www.proarti.fr !

Une campagne de financement pour voir revenir l'Homo algus





HABITAT ET ACTION SOCIALE

06

*Tout y est fait
pour assurer
soins et confort*

Domicile partagé : une habitation pour les personnes âgées désorientées

Comment permettre à une personne de sa famille atteinte d'Alzheimer de conserver une certaine autonomie tout en vivant dans un environnement sécurisant et au cœur de la ville ? Le domicile partagé, situé dans la Résidence du Phare, 16 rue des Marronniers à Séné, répond aux besoins de l'entourage du malade. La prise en charge et l'aide à la vie quotidienne y est assurée 24h/24 par des auxiliaires de vie qualifiés. La personne âgée conserve son médecin traitant, son cabinet infirmier, ainsi que tous ses intervenants habituels. Les colocataires peuvent éventuellement percevoir l'APA (Allocation personnalisée à l'autonomie) et l'APL (allocation personnalisée au logement).

Le domicile partagé dispose de 8 espaces privés : une chambre par locataire, avec lavabo et meuble de toilette. Les espaces communs, comme le séjour et le salon, sont réservés aux repas, aux moments de détente et de loisirs. A la demande des élus et des familles de résidents, les accès au jardin ont été aménagés en 2015, afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'en profiter. Une rampe d'accès extérieure et des mains courantes ont ainsi été installées.



Bretagne Sud Habitat est propriétaire des locaux, mais c'est le CCAS de Séné qui gère la location et l'attribution des chambres. L'ASSAP CLARPA (Association des services aux personnes du Comité de liaison des associations de retraités et personnes âgées du Morbihan) s'occupe quant à elle du fonctionnement quotidien du domicile partagé.

*Pour plus d'informations et/ou pré-inscription,
vous pouvez contacter le CCAS du lundi au vendredi,
au 02 97 66 59 65.*

ADMR : des services à domicile pour tout public

L'ADMR de Séné propose différents services à la personne. Ces services sont destinés aux personnes en perte d'autonomie (personnes âgées ou en situation de handicap pour le ménage, la préparation des repas, la lessive, l'aide à la toilette, l'accompagnement aux courses, la téléassistance...), et à tout public (pour le ménage et le repassage).

L'association propose également un service de garde d'enfants. Enfin, récemment développé dans la région vannetaise, le SERIAN (SERvice Itinérant d'Aide Nocturne) permet de programmer des passages nocturnes à domicile, entre 21h et 5h du matin, 7 jours / 7. Ces prestations sont déductibles des impôts à 50%. Différents dispositifs d'aide sont également envisageables.

Les services proposés par l'ADMR sont réalisés par des professionnels formés à l'aide à domicile. En parallèle, des bénévoles font le lien entre les clients et l'association : ils les accompagnent pour le montage des dossiers administratifs, en assurent le suivi et effectuent des visites à domicile pour vérifier que tout se passe bien.



A Séné, 16 salariés et 9 bénévoles composent actuellement l'équipe de l'ADMR.

*Pour obtenir des renseignements ou devenir bénévole,
contactez le secrétariat ADMR, 1 allée des Coccinelles, 56860 SENE
admr-sene@orange.fr - 02 97 66 94 38.*



Des aménagements pour accompagner l'activité croissante à Barrarac'h

La cale portuaire de Barrarac'h est de plus en plus utilisée, que ce soit par les professionnels de la pêche, les touristes en période estivale, ou pour le transport de passagers et de marchandises. C'est en effet le point de départ vers les îles du Golfe et notamment la desserte quotidienne vers l'île d'Arz. Une zone de 130 mouillages, accueillant de nombreux visiteurs en saison, se trouve également à proximité. Un plan incliné y permet les mises et sorties de l'eau, mais aussi l'accès des bateaux vers les chantiers nautiques.

En conformité avec la volonté des services de l'Etat de pérenniser les zones de mouillage, la municipalité souhaite donc réaménager les abords de la cale de Barrarac'h. Le projet, qui tient compte des évolutions réglementaires en matière de gestion de l'environnement et notamment des eaux grises*, comprend :

- **Un aménagement du parking** permettant un drainage des eaux pluviales, avec entre autres la création de talus plantés d'essences locales ;
- **La mise en place d'un réseau de collecte des eaux grises*** des bateaux transitant vers l'aire de carénage nouvellement créée ;
- **La création de sanitaires et d'abris pour les usagers** des services maritimes professionnels, plaisanciers et touristes. Trois places de parking et des cheminements pour les personnes à mobilité réduite sont prévus à proximité.

Le budget du projet est estimé à 62 000 € HT.



Disposition actuelle des abords de la cale de Barrarac'h

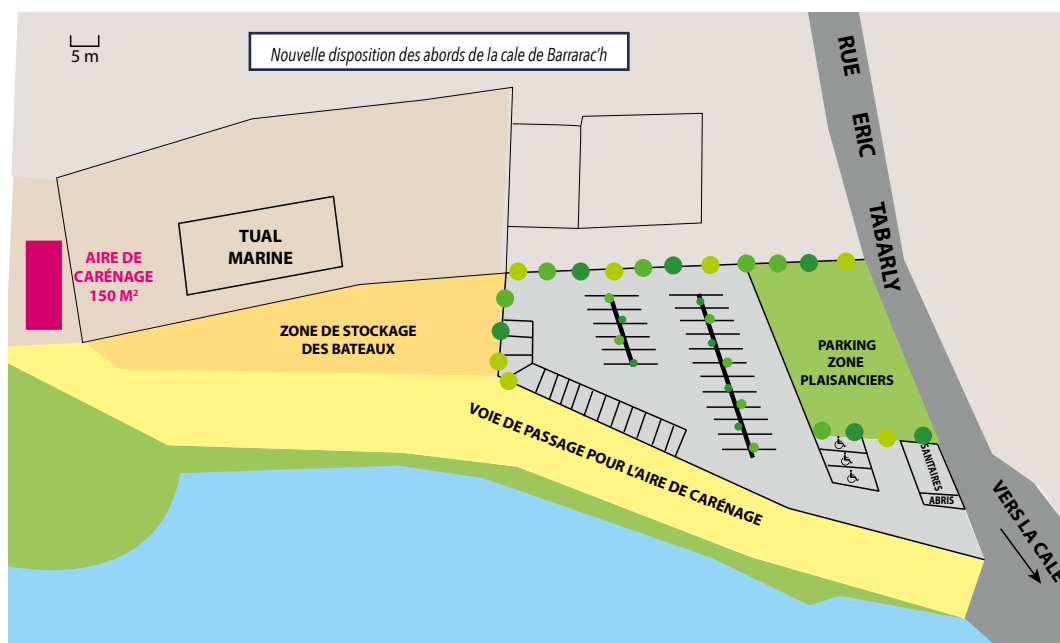
Une aire de carénage* opérationnelle au printemps 2016

Conjointement à ce réaménagement, le chantier nautique Tual Marine a investi dans la construction d'une aire de carénage*. La municipalité, en réalisant un accès à l'ouvrage et un réseau de collecte des eaux grises, s'engage en parallèle à prendre un arrêté pour interdire le carénage sauvage sur la totalité du territoire communal. Cet investissement s'inscrit dans la prise en compte d'un enjeu majeur pour notre territoire : celui de l'amélioration de la qualité des eaux du Golfe.

**Eaux grises : Eaux résiduelles des bateaux de plaisance (toilettes et eaux de lavage)*

**Carénage : Ce terme désigne les opérations de nettoyage de la coque d'un bateau.*

Un arrêté pour interdire le carénage sauvage





Sécurité routière, tous responsables

De manière régulière, des Sinagots se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes. Il s'agit d'un problème récurrent qui concerne tous les secteurs géographiques : le secteur du Poulfanc, comme ceux du bourg ou des villages. Si ce ressenti est exacerbé à cause de quelques « fous du volant », il trouve son origine dans des infractions quotidiennes à la réglementation.

Chacun d'entre nous a très certainement une fois ou l'autre dans sa vie de conducteur dépassé les limitations de vitesse. On a tous de bonnes excuses pour justifier notre comportement : un rendez-vous professionnel, des enfants à récupérer à la garderie... Pourtant, il ne faut pas oublier qu'en cas de choc, les conséquences peuvent être dramatiques, notamment pour un piéton :

- à 30 km/h, les blessures les plus fréquentes sont des contusions légères, avec une probabilité de décès du piéton de 15% ;
- à 50 km/h, cette probabilité passe à 60 % ;
- à plus de 60 km/h, le piéton trouve la mort dans presque 100% des cas.

Des aménagements expérimentaux sur la presqu'île de Langle

Sensible à cette problématique et alertée par les habitants, la municipalité a, au cours de l'été 2015, organisé de nombreux débats sur ce sujet en ce qui concerne le secteur de Cadouarn, de la rue du Moulin à Canivarch. Lors de ces réunions publiques, de nombreux riverains ont exprimé leur angoisse face à ce danger de vitesse, qui menace notamment les personnes âgées se déplaçant plus lentement ou les enfants aux attitudes plus imprévisibles. Même si à ce jour, on ne déplore pas d'accident mortel sur cet axe fréquenté, la municipalité a mis en place trois aménagements sous forme de rétrécissements de la chaussée, afin de réduire la vitesse dans ce secteur aggloméré : au niveau de la rue du Moulin, en haut de Cariel et à l'entrée de Canivarch. Ces aménagements sont réalisés à titre provisoire, un bilan étant prévu début 2016. Quoi qu'il en soit, la municipalité invite chaque citoyen à faire preuve de civisme en respectant la réglementation routière. Nous sommes tous responsables.

Sécuriser les abords des écoles

La circulation à proximité des écoles est souvent un point sensible également. Certaines zones sont particulièrement concernées, comme la rue des Ecoles. Début 2015, la mairie a travaillé avec l'ensemble des directrices d'écoles. Plusieurs aménagements ont depuis été réalisés, notamment des marquages au sol venant renforcer la signalisation déjà présente (zones 20, zones 30, interdiction de stationnement), dans le but de faire respecter les limitations de vitesse et de rappeler les règles de circulation.

Ces aménagements s'accompagnent d'un travail de sensibilisation du personnel scolaire. La police municipale assure également une présence régulière à la sortie des écoles. Enfin, un radar pédagogique a vocation à se « promener » sur la commune et pourra donc apparaître près des établissements scolaires.



Rue du Moulin



Haut de Cariel



Canivarch



Rue des Ecoles



Mieux partager l'espace public : les règles évoluent (décret du 2 juillet 2015)

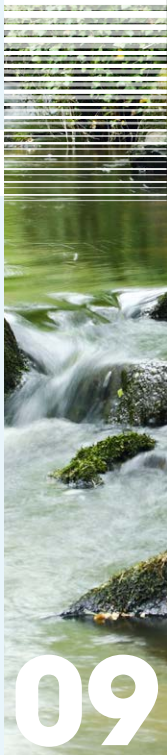
Il est désormais interdit aux véhicules de **stationner ou de s'arrêter à 5 mètres en amont d'un passage piéton** (hors places aménagées), pour accroître la visibilité entre les conducteurs de véhicules et les piétons souhaitant traverser la chaussée.

Pour **dépasser un vélo** en toute sécurité, les automobilistes peuvent désormais franchir une ligne blanche si la visibilité le permet.



Les **cyclistes sont quant à eux autorisés à circuler** à une distance suffisante des voitures en stationnement afin d'éviter certains dangers (ouvertures de porte, piéton surgissant entre deux véhicules) sur les voies où la vitesse est limitée à 50 km/h ou moins.

Les propriétaires de véhicules **ne respectant pas les espaces dédiés aux piétons** et aux cyclistes (passages piétons, trottoirs, voies vertes, bandes et pistes cyclables) seront plus lourdement sanctionnés : 135 € au lieu de 35.



DOSSIER

Eau et assainissement : Notre eau, notre avenir

L'eau : une responsabilité majeure.

La compétence "Eaux" telle que la ville l'exerce depuis plusieurs années ne se limite pas d'un côté à traiter et distribuer l'eau potable et de l'autre à récupérer et épurer les eaux usées. La lutte contre le gaspillage et la prise en compte du milieu naturel sont désormais des enjeux centraux. Avec à la clé, la préservation de la biodiversité, la qualité des productions agricoles locales et des cultures marines dans le Golfe. Une responsabilité majeure pour Séné.

Nicolas Le Régent, adjoint chargé de l'eau et de l'assainissement, revient sur les particularités sinagotes en matière de gestion des eaux et sur les futures orientations.

Quelles sont les principales préoccupations du gestionnaire de la régie des eaux de Séné ?

Quand on évoque la question de l'eau et de l'assainissement à Séné, la topographie particulière de la commune est au cœur du sujet, avec des avantages indéniables, mais aussi beaucoup d'inconvénients.

Ces avantages, quels sont-ils ?

Par gravitation, l'eau descend toute seule de sources nolféennes acquises par la commune dans les années 60, abreuvent au passage l'essentiel des quartiers sinagots jusqu'au château d'eau de Bellevue. De très bonne qualité, cette eau réclame peu de traitements et pratiquement pas d'énergie avant d'être distribuée. On a pu lire récemment qu'elle est ainsi parmi les moins chères du département, sinon la moins chère !

Et les inconvénients ?

En raison de sa topographie, Séné est au contraire désavantagée pour l'assainissement.

- Premièrement, du fait d'un habitat éclaté, les longueurs de réseau sont importantes.
- Deuxièmement, le faible relief rend plus difficile la « remontée » des eaux usées vers les stations d'épuration.
- Troisièmement, les réseaux se situent bien souvent au niveau de la nappe phréatique, dans laquelle ils baignent une bonne partie de l'année. Vieillissants et poreux, ces réseaux recueillent donc l'hiver autant d'eaux claires/pluviales que d'eaux usées. Ces « eaux parasites » augmentent le volume d'eau à traiter d'environ 30 %. Cette surcharge nuit au fonctionnement du système et provoque parfois des débordements et des rejets directs d'eaux usées non traitées à la mer.

Cette situation est une préoccupation permanente car elle a de fâcheuses conséquences, tant sur le coût des traitements que sur le milieu naturel, souillé par des surverses.

Comment réduire la quantité de ces « eaux parasites » ?

Afin d'améliorer les performances de son réseau d'assainissement, la commune de Séné s'est engagée depuis bientôt 10 ans dans des programmes de réhabilitation, avec la pose de conduites plus résistantes et surtout plus durables. En parallèle, des contrôles systématiques ont été menés chez tous les particuliers de la commune depuis 2012. Ils ont permis de détecter toutes les installations défectueuses : près de 8 % des 4 500 maisons visitées. Plusieurs types de non-conformité ont pu être recensés : eaux de gouttières dirigées vers les eaux usées, branchements non étanches, appareils sanitaires ou ménagers non raccordés, maisons non raccordées malgré l'existence d'un réseau à proximité...



Eau :
1€ le m³
Assainissement :
1,90 € le m³



À l'aide d'un miroir, ce technicien observe les écoulements d'eaux usées. Du colorant et un test au fumigène lui permettent de vérifier les branchements d'assainissement.

Afin d'accompagner les Sinagots dans le **financement des travaux de remise en conformité** de leur installation d'assainissement, la commune a obtenu de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qu'une aide financière de 35 % leur soit accordée. Il y a trois conditions pour en bénéficier : que la maison ne soit pas à vendre, que les travaux n'aient pas encore été réalisés (ni même engagés) avant l'accord de la subvention individuelle, et que le problème soit effectivement corrigé après l'intervention.

Pour plus d'informations : Christophe Le Gall, 02 97 66 90 62, legall-c@sene.com

30 postes de relevages pompent les effluents jour et nuit. Pour éviter les pannes, veillez à ne pas jeter d'objets (serpillères, lingettes) dans les sanitaires.

Le chemin de L'eau à Séné

5

Les stations d'épuration sont situées sur le territoire de Vannes (Tohannic et Le Prat) et de Séné (lagunage de Kerarden et Moustérian).

Après avoir été utilisée, l'eau potable devient «eau usée». Elle est collectée par le **réseau d'assainissement** (76 km de longueur cumulée) et acheminée vers les stations d'épuration au moyen de stations de pompage.

Les bâtiments et habitations de Séné sont à 97 % raccordés au réseau d'assainissement collectif. Pour les 3 % restants, éloignés par rapport aux réseaux, le traitement est assuré par des installations d'assainissement autonomes.

Réservoir de Bellevue
300 m³

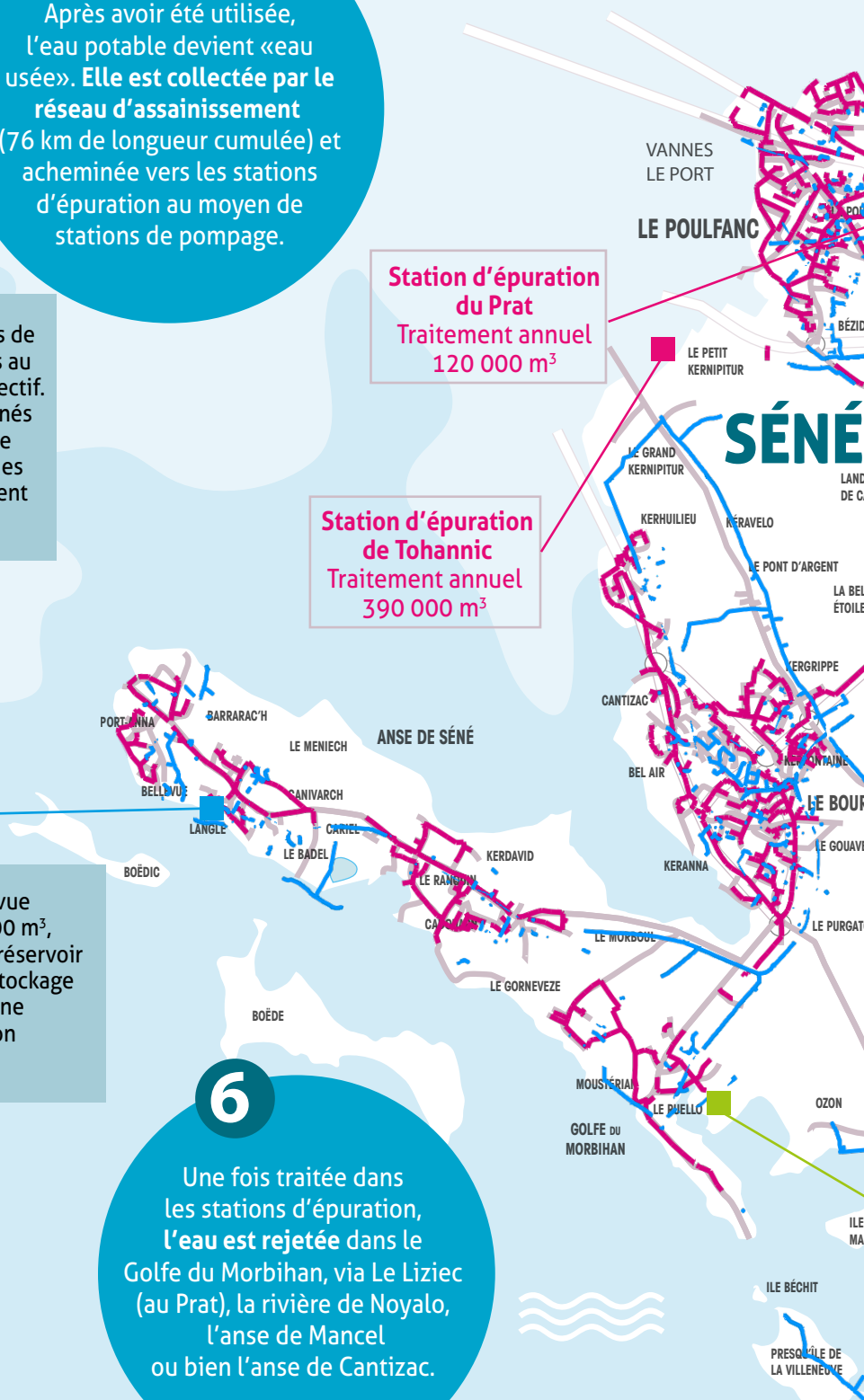
Le château d'eau de Bellevue dispose d'un réservoir de 300 m³, qui s'ajoutent aux 1000 m³ du réservoir de Kerhon. Cette capacité de stockage de 1 300 m³ représente une journée de consommation d'eau de la commune.

Station d'épuration du Prat
Traitement annuel
120 000 m³

Station d'épuration de Tohannic
Traitement annuel
390 000 m³

6

Une fois traitée dans les stations d'épuration, l'eau est rejetée dans le Golfe du Morbihan, via Le Liziec (au Prat), la rivière de Noyal, l'anse de Mancel ou bien l'anse de Cantizac.



SAINT-NOLFF

Dans les années 60, la commune s'est rendue propriétaire de terrains à Saint-Nolff et y a établi des puits et une usine de traitement de l'eau.

1
L'eau est pompée dans des puits situés sur la commune de Saint-Nolff
production annuelle : 360 000 m³

2
L'eau est ensuite traitée sur place dans une usine de traitement de l'eau.

3
Puis l'eau est stockée dans le réservoir de Kerhon.
Capacité : 1 000 m³

3 BIS

Approvisionnement du Bassin de la Vilaine

Quand le niveau d'eau des puits de Saint-Nolff est trop bas, en été par exemple, de l'eau potable en provenance de la Vilaine (retenue d'Arzal) est achetée et injectée dans le réseau. Cela concerne 95 000 m³ d'eau chaque année.

4
De Saint-Nolff jusqu'aux robinets sinagots, l'eau descend via un réseau de distribution de 104 km.

Lagunage d'épuration de Kerarden
Traitement annuel 45 000 m³

Lagunage d'épuration de Moustérian
Traitement annuel 25 000 m³

LÉGENDE :

RÉSEAU EAU POTABLE

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

STATION D'ÉPURATION

LAGUNAGE D'ÉPURATION



Suite de l'interview de Nicolas Le Régent, adjoint chargé de l'eau et de l'assainissement.

Quelles perspectives pour les prochaines années ?

En optant il y a cinq ans pour une gestion de l'eau et de l'assainissement en régie municipale, Séné a fait un choix atypique et minoritaire. Les élus ont en effet préféré garder la main sur les investissements, la passation des marchés et les tarifs appliqués aux habitants.

Ce mode de gestion direct permet à la commune de se doter d'un schéma directeur de renouvellement de ses réseaux sur 10 ans. A hauteur de 400 000 € par an, les sommes qui y sont consacrées depuis 2011 sont conséquentes. Pour autant, ce n'est pas de trop quand on sait qu'un réseau d'assainissement collectif doit être, dans l'idéal, renouvelé au rythme de 3% par an. Ce qui correspond à un peu plus de 2 km de chantier dans les rues de Séné chaque année...

Pour savoir si elle peut encore améliorer son service et faire face à l'augmentation de la population (qui a presque quadruplé en 60 ans), la commune de Séné a demandé à Veolia d'évaluer la possibilité d'augmenter la production d'eau à partir des forages existants. Les investigations ont permis d'établir que l'optimisation de cette ressource pourra permettre à la commune de faire face à ses besoins sur les prochaines décennies.

La réforme territoriale décidée en 2015 va obliger la commune à se repositionner rapidement sur toutes ces questions. Comment ce changement est-il perçu ?

La loi NOTRe approuvée par le parlement il y a quelques mois obligera la commune à transférer ses compétences eau et assainissement à Vannes Agglo à compter de 2020.

Pour l'équipe municipale, ces changements ne seront une bonne chose que s'ils permettent à d'autres de profiter d'un service public de l'eau potable performant, qui assurera à la fois un approvisionnement des populations en quantité suffisante et avec une qualité irréprochable.

Regardons les choses avec lucidité : avec l'arrivée de nouvelles populations, l'agglomération de Vannes va voir croître ses besoins en eau potable mais aussi ses rejets d'eaux usées. Or, le Golfe du Morbihan, milieu naturel récepteur des rejets, restera, lui, identique. Sa protection est donc un enjeu environnemental colossal. On peut penser qu'une intercommunalité sera plus à même de se doter des outils et équipements capables de répondre à un tel enjeu, qu'un ensemble disparate de communes.

Beaucoup sur le territoire, au premier rang desquels ceux qui vivent de la pêche et des cultures marines, attendent depuis longtemps cette nouvelle étape. Séné est donc favorable à une prise de compétence du secteur eau et assainissement par Vannes Agglo. C'est le meilleur échelon pour traiter ces questions et nous sommes prêts à mettre notre eau en commun.

Assainissement :
60 km d'égouts,
400 000 € / an
d'investissement
pour entretenir
le réseau.



Travaux d'assainissement rue de Limur.



Travaux d'assainissement rue de la Mare.



Quand bénéficiera-t-on du très haut débit à Séné ?

Le plan France Très Haut Débit* a pour objectif la couverture complète de la France en très haut débit pour 2022. L'Etat laisse au choix des opérateurs privés les zones qu'ils souhaitent développer, les zones rurales étant laissées aux réseaux d'initiative publique. Pour l'agglomération de Vannes, l'opérateur Orange s'est engagé à couvrir en fibre optique toutes les communes du territoire d'ici 2020. En attendant, Vannes Agglo a demandé à la société Altitude Infrastructure de continuer à développer le réseau fibre déjà existant sur Vannes, d'accélérer le déploiement du très haut débit et de réduire dès aujourd'hui la fracture numérique du territoire.

La première étape, en 2015, consistait à étendre

le réseau fibre optique vers les communes de l'agglomération, en commençant par couvrir les parcs d'activité et les sites publics en très haut débit. Aujourd'hui, à Séné, sont donc desservis les établissements publics, les ZA du Pouffanc et de Kergrippe et environ 330 logements du quartier de Limur. Pour les autres quartiers, il faudra attendre les déploiements de l'opérateur privé Orange annoncés entre 2015 et 2020. Sinon, il est d'ores et déjà possible de se raccorder au réseau radio (pour une performance de 4 à 10 Mégabits seconde), comme cela a été fait sur la presqu'île de Langle.

*On parle de très haut débit à partir de 30 Mégabits seconde.

Vous pouvez réaliser un test d'éligibilité de votre domicile sur le site www.reva-numerique.fr, rubrique « Éligibilité ».



Vous avez une question ?

N'hésitez pas, contactez la mairie contact@sene.com

INFORMATION

Taxe d'habitation : Abattement spécial en faveur des personnes handicapées ou invalides

La baisse de la dotation globale de fonctionnement (ou DGF, principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales) a un impact négatif pour les finances de la commune de Séné. Le choix de la municipalité a été de réduire l'abattement appliqué à l'ensemble des ménages sinagots, ce qui aura pour effet d'augmenter le montant moyen de leurs impôts. Les foyers modestes ou hébergeant une personne en situation de handicap pourront néanmoins bénéficier d'un taux différencié, qui maintiendra leur imposition au niveau actuel.

Pour rappel, dans la fixation des impôts locaux, la collectivité a la possibilité d'agir sur trois leviers :

1. Le taux d'imposition (13,87 % à Séné depuis 2005), appliqué à la valeur locative ;
2. La révision des bases fiscales de chaque logement (c'est-à-dire la valeur locative, fonction de la superficie, du nombre de pièces, de sanitaires, etc.)
3. L'adoption d'abattements ou d'exonérations facultatives, dont les pourcentages sont encadrés par la loi.

C'est sur ce dernier point que l'équipe municipale a souhaité faire des ajustements. Suite à une délibération votée en conseil municipal du 29 septembre 2015, l'un des abattements facultatifs, en l'occurrence le taux d'abattement général à la base, passera

à 5% de la valeur locative moyenne des habitations de la commune à compter de janvier 2016, contre 15% auparavant.

Le montant de cette augmentation sera néanmoins plafonné à 55 €. De plus, afin de ne pas léser des ménages potentiellement déjà en difficulté, deux abattements spéciaux sont institués :

- Un abattement spécial à la base de 10% pour les personnes de condition modeste, calculé automatiquement par les services fiscaux ;
- Un abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides domiciliées chez le contribuable. Attention, cet abattement étant soumis à déclaration, les foyers concernés doivent se faire connaître rapidement auprès des services fiscaux.

■ **Le formulaire 1206 GD-SD est téléchargeable sur le site de la mairie ou sur www.impots.gouv.fr**
(formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie)

Les 200 000 € dégagés par la baisse du taux d'abattement général à la base permettront de maintenir les investissements de la ville.



INITIATIVES CITOYENNES



14

La gratuité,
c'est une vraie
richesse !

Grain de Sel, laboratoire pour les initiatives citoyennes

Avant même son ouverture, le centre culturel Grain de Sel associait déjà les habitants : pour se trouver un nom, réfléchir ensemble à une première programmation... Aujourd'hui, les « GLOP »* sont toujours à l'œuvre, les bénévoles nombreux et l'espace médiathèque inaugure une « zone de gratuité ».

Grain de Sel, un « 3^{ème} lieu »

Le concept est formulé au début des années 80 par un professeur de sociologie américain : en plus du foyer et du travail, un 3^{ème} lieu, plus neutre et sans contraintes, serait nécessaire à la vie sociale de la communauté. Facilement accessible, c'est un lieu plein de vie permettant des rencontres et échanges d'une autre nature. A la médiathèque de Grain de Sel, le livre n'est plus l'unique sujet : on joue, on jardine, on crée ensemble.

Le partage au cœur de la Zone de gratuité

Régulièrement, l'équipe d'accueil de Grain de Sel rencontre des personnes passionnées, détenant des savoir-faire précieux et enthousiastes à l'idée de les partager. De ces échanges est née l'idée des panneaux d'échanges de savoir-faire. Sur le modèle de petites annonces, les personnes de passage au centre culturel peuvent ainsi indiquer qu'elles recherchent une compétence particulière, un cours, ou bien à l'inverse proposer une initiation, une démonstration... C'est ainsi que se sont tenus des ateliers multimédia en fin d'année. Le panneau sert aussi de boîte à idées : les habitants peuvent y noter des idées d'animations par exemple (atelier tricot, généalogie, jardinage...). Né spontanément à Grain de Sel, c'est un concept qui existe de façon plus formelle au niveau national, avec les Réseaux d'Echanges des Savoirs Réciproques (RESR). Plus d'informations sur www.ers-asso.org

Cette volonté de gratuité, déjà initiée avec l'adhésion, la grainothèque et le bac à livres « Servez-vous », continue avec une Gratifiera permanente ou « Fête du Gratuit ». Le concept est similaire aux deux autres dispositifs mais

s'étend à toutes sortes d'objets dont vous n'avez plus l'utilité et dont vous acceptez de vous séparer gratuitement (hors vêtements, nourriture et appareils électriques), du moment qu'ils ne dépassent pas la taille d'une boîte à chaussures (dans l'idéal). On y donne ce que l'on veut, on y prend ce que l'on veut.

Tous ces dispositifs forment une véritable « Zone de gratuité » au rez-de-chaussée du centre culturel. Venez vite découvrir ce nouvel espace et lui donner vie !



**Groupe Local d'Orientation et de Programmation : accompagnés de professionnels de la culture, choisissez les lunettes du programmeur. Par petits groupes, partez à la découverte d'expositions, de spectacles, d'autres espaces culturels... A Séné, la programmation est le fruit d'un travail collectif.*

Accueil des nouveaux Sinagots

*****You reside in Séné since less than a year ?*****

*Le Maire, Luc Foucault, et l'ensemble de l'équipe municipale
sont heureux de vous convier
à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants :*

***Samedi 30 janvier, à 11h
Salle du Conseil Municipal***

*Pour y participer,
inscrivez-vous à l'accueil de la Mairie,
par téléphone au **02 97 66 90 62,**
ou par mail : **contact@sene.com**
en indiquant vos nom, prénom
et le nombre de participants
(adultes et enfants).*



15

Portes ouvertes sur les métiers de la distribution

Le 12 novembre 2015, l'Intermarché du Pouffanc a accueilli une trentaine de personnes désireuses d'en savoir plus sur les métiers de la distribution et du commerce.

Cette rencontre organisée par le Point Accueil Emploi Services de Séné, avec entre autres le concours de la Maison de l'Emploi, du Point Région de Vannes, de Pôle emploi et de la mission locale du pays de Vannes, s'inscrivait dans l'opération « Nos métiers ont de l'avenir », qui s'est déroulée sur le bassin vannetais du 2 au 17 novembre 2015. Celle-ci a pour but de faire découvrir un éventail de métiers pourvoyeurs d'emploi, à tout public désireux de faire évoluer son projet professionnel.

Une visite de la grande surface a été proposée par son directeur M. Coeffec. Elle a permis aux personnes présentes de recueillir des informations sur la diversité des métiers du commerce et de la grande distribution, les perspectives, les débouchés mais aussi les formations disponibles sur le département. Elles ont pu découvrir à travers différentes présentations un secteur dynamique, qui regroupe plus de 150 métiers, s'exerçant en magasin, entrepôt ou bureau.



MJ Style : couture et modélisme

Fabrication de vêtements sur mesure et retouches, en prêt-à-porter ou pour un événement (robe de soirée, de mariée), reproduction de vos pièces fétiches, travaux d'ameublement (rideaux, housses, linge de maison...). Marie-José Grayo maîtrise également la sellerie (sièges de voiture, travail du cuir).

MJ Style - Le Pouffanc - 21 rue d'Alsace - Tél. 06 50 59 37 86 - www.mj.style.com mjstyle.mjg@gmail.com



Cabinet de kinésithérapie

Julien Angebault et Yolene Pouquet ont ouvert leur cabinet au Pouffanc. Auparavant dans les Alpes, ils ont été amenés à travailler avec des skieurs de haut niveau. En centre de rééducation, ils ont également été formés en pédiatrie (kiné respiratoire et handicap moteur), ainsi qu'au drainage lymphatique.

Ouvert du lundi au samedi matin, sur rendez-vous uniquement. Cabinet accessible aux personnes à mobilité réduite. Consultation possible à domicile.

21 rue d'Alsace - Tél. 07 82 02 48 61

Bienvenue aux nouveaux commerces et services

Edith Edite, meubles et objets revisités

Edith Edite offre une seconde vie à des meubles chinés en France ou en Angleterre, mais aussi à ceux que vous souhaitez transformer. L'objectif étant de garder le charme de l'objet tout en lui permettant de s'intégrer dans un milieu moderne et

éclectique. Edith Edite propose en parallèle des conseils en aménagement intérieur pour les particuliers comme les commerçants (réalisation de vitrines).

Edith Edite - 21 rue d'Alsace - Tél. 06 02 607 351 edith.edite@gmail.com - www.edithedite.com



Cabinet d'Éthiopsychologie®

Loïc Leblanc et Marie Magdeleine Bègue sont thérapeutes praticiens formés en Suisse à l'Éthiopsychologie®, une technique dérivée de l'ostéopathie.

Cette thérapie psycho-corporelle vise à supprimer des schémas émotionnels répétitifs mémorisés dans les organes du ventre (anxiété, peur de décevoir, du regard des autres, etc.), en retrouvant les événements déclencheurs de ces comportements et au moyen de manipulations viscérales.

Premiers à proposer cette thérapie dans le Morbihan, ils organiseront des soirées d'information à Séné et Vannes.

Plus de renseignements sur www.ethiopsychologie-bretagne.com

*Marie Magdeleine Bègue - 10 place d'Irlande
Tél. 07 83 10 82 61 - mmbeque@gmail.com*





VIE ASSOCIATIVE

30 et 31 janvier : le grand rendez-vous Natura Xtrem

Depuis le mois d'août, le Raid Natura Xtrem se prépare : réservation d'une date dans le calendrier des courses, lancement de la communication, préparation logistique, demandes d'autorisations, préparation des lots et des cadeaux souvenirs... Au total, 90 bénévoles seront mobilisés pour le week-end des 30 et 31 janvier.

Samedi 30 janvier, la 5^{ème} édition de la nocturne Natura Xtrem propose une course de 10 km entre le gymnase Le Derf et Port-Anna, une seconde de 20 km et, ce sont les premiers à le faire dans les environs, une marche nordique en nocturne de 10 km. Les inscriptions en ligne et par courrier sont possibles jusqu'au 29 janvier à 17h. Prévoyez des vêtements chauds et n'oubliez pas votre lampe frontale, obligatoire !

Des courses sont organisées pour les jeunes également, à partir de 18h : les coureurs nés en 2007-2008 devront parcourir 800 m, les natifs de 2005-2006, 1600 m, ceux de 2001 à 2004, 2400 m. A partir de 15 ans, la nocturne de 10 km est possible.



L'occasion de redécouvrir les chemins sinagots, de jour comme de nuit... Venez vivre une nouvelle expérience !

Inscriptions et renseignements : <http://naturaxtrem.fr/raid-ntx>

Le lendemain se tiendra la 6^{ème} édition du Raid multisports. Cela représente 32 km, effectués en binôme et ainsi décomposés : 4 km de course à pied, 10 km de VTT, 4 km de run & bike, 10 km de VTT et 4 km de course à pied. Les inscriptions en ligne et par courrier sont possibles jusqu'au 29 janvier à 17h. Apportez votre VTT.

Si les coureurs du samedi sont souvent des locaux, le raid multisports, plus rare, attire les connaisseurs bien au-delà du Morbihan. Pour ravitailler tout ce petit monde, un bar avec crêpes et galettes est prévu au gymnase Le Derf. Il y aura des cadeaux souvenirs pour tous, des récompenses et un tirage au sort de lots.

Natura Xtrem, pour se préparer ou s'entretenir tout au long de l'année

Natura Xtrem a 6 ans. Créée par Christophe Le Luherne, l'association propose de la course à pied sur route, dans la nature, sur petites ou longues distances, de la marche nordique, mais aussi du kayak de mer et du renforcement musculaire. Il est possible de pratiquer toutes les activités en alternant sur la semaine. Les adhérents qui le souhaitent se préparent ainsi aux raids multisports de toute la Bretagne (VTT, course, kayak, orientation...).

Natura Xtrem propose également aux enfants dès 5 ans et aux adolescents une école d'aventure, pluridisciplinaire : on y pratique la course à pied et le parcours d'obstacles, on y apprend le tir à l'arc, à la sarbacane, à entretenir son vélo, on y est formé au secourisme, entraîné pour acquérir vitesse, endurance et habileté...

État civil

NAISSANCES

OCTOBRE :

KALONDA Isaiah – BRÉVILLE BANULS Kaycee – TAFFIN de TILQUES Thérèse
MEDEIROS SANTERRE Deborah – GOMBEAU Eden – JOGUET Pénélope – GOME Mylane

NOVEMBRE :

GIANNERINI Laly – MAR Louison – LEVALLOIS Lucien – GUILLOIS Maëlane – DUCHÊNE Paul.

MARIAGE

le 24 octobre : BUXIN Frédéric et LION Elisabeth

16



VIE CULTURELLE

Libérez votre créativité !

Sur proposition du collectif Culture-Patrimoine* et d'artistes locaux, vous êtes invités à prendre part à deux projets faisant appel à votre créativité : « Le Poulfanc se dessine » et « La Grande Photo ».

Ensemble, « Le Poulfanc se dessine » !

A l'automne, des habitants ont commencé à sillonner le quartier du Poulfanc et découvert le street art (ou art dans la rue), accompagnés par les artistes du collectif A4 Création. Peindre, sculpter, tricoter, détourner le mobilier urbain... Ils sont une cinquantaine à réfléchir aux différentes façons d'investir l'espace public, d'y mettre « leur patte ».

Leur but, imaginer des œuvres qu'ils réaliseront ensemble au printemps. Pas besoin d'être doué en dessin : dans un esprit de rencontres et d'échanges, c'est une aventure ouverte à tous qu'il est possible de rejoindre à tout moment !

**Composé de représentants d'associations et d'élus, le collectif Culture-Patrimoine a pour mission de co-construire et évaluer des actions et projets menés dans le champ culturel et patrimonial. Il crée des groupes-projets ouverts aux habitants et à d'autres acteurs afin de mettre en œuvre des projets particuliers.*

La Grande Photo : une œuvre 100 % sinagote

Depuis le mois d'octobre, des photomaton mobiles parcourent Séné. Les avez-vous croisés ? Ils sont déposés dans des endroits clés de la commune ou présents lors de manifestations. Leur objectif final est de parvenir à créer une œuvre mosaïque à partir de tous les portraits réalisés ! Les Sinagots peuvent se prendre eux-mêmes en photo dans les différents lieux de la commune reliés par cette caravane photographique. Chacun apporte ainsi sa petite pierre à l'œuvre finale qui sera réalisée au printemps 2016 par Jacques Morvan, de l'association Opération Joconde.



Je participe :

- En rejoignant le « groupe projet » pour prendre part à l'organisation de la tournée des photomaton ;
- En accueillant un photomaton : villages, quartiers, fêtes et festivals, associations, écoles, clubs de sport, commerces... Toutes les propositions sont les bienvenues ;
- En proposant une image qui pourrait servir de base pour l'œuvre mosaïque ;
- En me prenant en photo !

Info pratique : un photomaton fixe est installé à Grain de Sel jusqu'au mois de mars.

17



Plus d'informations :

Direction de la Culture et de la Vie associative 02.97.66.59.71
warin-m@sene.com www.sene.com

« Vibrez classique »

Depuis trois ans, les écoles municipales de musique de Séné et Saint-Avé organisent conjointement l'événement « Vibrez classique ». En 2016, cette semaine thématique proposera des temps forts à Grain de Sel et au Dôme de Saint-Avé. Au programme à Grain de Sel :

Lundi 21 mars

19h : Flûte alors ! 500 ans de musique - Concert de flûtes, 40 jeunes flûtistes et autres instruments...
Gratuit, sur réservation (durée : 1h30)

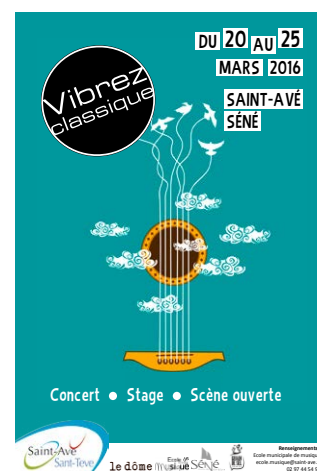
Mardi 22 mars

18h : Secrets de luthier : rencontre avec Jean-Marie Fouilleul sur la lutherie de la guitare. Gratuit, sur réservation (durée : 1h)
19h30 : La guitare dans tous ses états - concert de guitare (Durée : 1h)

Mercredi 23 mars

15h-16h30 : Master-classe piano (salle de spectacles)
19h : Graines d'orchestre - Concert - Gratuit, sur réservation (durée : 45 min)
20h30 : L'orchestre à 20 doigts Concert Piano à 4 mains avec Marie-Astrid Arnal et Frédérique Lory - Musique de Robert Schumann - Tarifs : 15€, 10€ ou 5€, sur réservation. Gratuit pour les élèves des écoles de musique.

Le programme complet de « Vibrez classique » sera disponible en février 2016. N'oubliez pas de faire un tour chez nos voisins, au Dôme !





REGARDS DE SINAGOTS



18

*Notre attention
se porte
sur chaque enfant
qui nous est confié*

Cirque Micheletty

« C'est ici et nulle part ailleurs ». Vous connaissez peut-être James, 29 ans, et Joseph, 27 ans, sous le patronyme des « Frères Micheletty ». Arrivés à Séné il y a deux ans avec pour seul bagage leur chapiteau, ils avaient en tête un vrai projet : faire naître une école du cirque. Depuis, les enfants de Séné s'initient aux arts du cirque. Beaucoup s'y adonnent avec passion. Et pour cause !

Pourquoi ce projet d'une « école du cirque » ?

On a le cirque dans le sang depuis cinq générations ! Au commencement, un aïeul, amoureux des chevaux, s'est lancé avec sa compagne dans le dressage. C'est le tout début d'une aventure que nous voulons perpétuer. Et nous ne sommes pas les seuls. La famille Micheletty a depuis essaimé dans le monde entier. Tous ses membres sont restés, ou presque, fidèles aux arts du cirque et à ses valeurs. Cela constitue un lien fort entre tous. D'ailleurs, on se crée des occasions de se retrouver... Comme bientôt pour un spectacle au Zénith de Nancy !

Quand on vous écoute, vous parlez sans cesse d'améliorer l'image du cirque...

Beaucoup de gens ont une vision passéiste du cirque. Ils ont dans la tête les beaux camions et le chapiteau qui vient s'installer un fois l'année sur la place du village avec des numéros plutôt sympathiques mais souvent décevants.



Pour nous, le cirque doit au contraire marier qualité et modernité, sans recours à des artifices et sans triche. Le cirque doit être un art de la vérité. Sincérité, passion, plaisir et technicité : il nous faut rassembler toutes ces qualités pour embarquer le spectateur. Ce qui nous oblige à un entraînement quotidien...

C'est rude, mais c'est notre métier et plus... C'est toute notre vie. C'est ce que nous souhaitons faire toucher du doigt aux enfants.

Cette passion du cirque, vous arrivez à la transmettre ?

Il n'y a qu'à interroger la vingtaine de jeunes Sinagots « accros » ! Nous parlons là de ceux qui viennent en moyenne trois fois par semaine depuis environ deux ans. C'est notre classe de perfectionnement en quelque sorte. Ils ne ménagent pas leurs efforts et souvent ils nous bluffent ! Qui sait, quelques-uns poursuivront peut-être dans cette voie ?

Mais notre attention se porte sur chaque enfant qui nous est confié. En discutant avec les parents, beaucoup nous disent que leur enfant a changé de comportement depuis qu'il s'exerce aux arts du cirque. Certains nous disent qu'il a pris de l'assurance. Nous prenons ces remerciements comme des cadeaux. Ça nous motive à continuer et nous-même à nous former. Nous accueillons également des groupes de jeunes en situation de handicap. Nous devons sans arrêt nous remettre en question. Tout en sachant que cela doit rester un loisir pour les enfants.

Un souhait ?

Qu'on ne parle pas de nous comme des gens qui font du cirque à Séné mais comme des Sinagots travaillant dans un cirque. Mieux : on voudrait que les habitants s'approprient notre cirque et qu'il devienne le leur ! On serait vraiment heureux que notre chapiteau devienne un lieu de vie et de rencontres pour les habitants et les associations.



Une année de solidarité et de fraternité

Séné Avenir Solidarité tient à souhaiter à chaque Sinagote, à chaque Sinagot, une année de Paix et de liberté. Nous avons tous en tête les événements dramatiques qui ont marqué l'année 2015. La voie de la sérénité passe, évidemment, par l'unité et la solidarité de la population. Les valeurs d'égalité et de partage doivent reprendre place en tête des considérations citoyennes.

La COP21 s'est, malgré tout, tenue. L'expression des populations n'y a pas trouvé sa place. Or, les enjeux environnementaux sont considérables. Les ravages s'accroissent. Désormais, la croissance économique débridée, sans règle, est la première cause des dérèglements climatiques. La montée des océans, la dégradation des nappes phréatiques, pour l'extraction sauvage des ressources fossiles, menacent de nombreux peuples. Après les migrations

liées à la barbarie, se préparent les migrations écologiques. Toutes les initiatives de sauvegarde, grandes ou petites, sont utiles. Sur le territoire de notre commune, nous multiplions les actes pour préserver notre environnement. Comme lors des chantiers nature organisés régulièrement. Plus qu'une goutte d'eau... Et un acte d'éducation populaire.

L'année sera aussi marquée par la poursuite des baisses de dotations de fonctionnement de l'Etat aux communes. Le débat d'orientation budgétaire du conseil municipal devra dégager des pistes d'économie qui ne mettent pas en cause les services à la population, l'emploi et les projets structurants pour Séné. Qu'il s'agisse, dans une démarche éco-responsable et sociale, du renouvellement urbain ou de l'accueil de nouvelles activités économiques.

*L'association Séné Avenir et Solidarité.
seneavenirsolidarite@gmail.com*

Après les événements dramatiques que notre pays a vécus, le vendredi 13 novembre, nous tenons à nous associer à l'élan de solidarité manifesté par l'ensemble du pays et sommes solidaires des actions menées par les services de l'Etat.

Pour revenir à une actualité plus locale, nous saluons l'arrivée, en novembre, au conseil municipal de Corinne Serge dans les rangs de Séné Terre Mer. Sinagote depuis 15 ans et mère de quatre enfants, Corinne est professionnellement engagée dans le secteur social et dans la vie associative de la commune en tant que présidente d'association sportive. Elle mettra avec dévouement son dynamisme et ses compétences au service des habitants.

Nous avons également le plaisir de vous faire part de la création de l'association « Séné Terre et Mer » en ce début d'année.

A mi-mandat, cette structure se fixe pour mission :

- d'appuyer l'action des élus de notre groupe qui représente presque un quart de la population ;
- d'étudier les grands dossiers de la vie municipale, décisifs pour l'avenir de la commune.

Nous comptons ainsi associer les réflexions des habitants à travers des groupes de travail et d'études qui permettront d'accueillir des compétences multiples. En effet, il est nécessaire que chacun puisse apporter sa contribution aux projets importants pour l'avenir de la commune.

Pour contacter Séné Terre et Mer : www.asso-stem.org
Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2016.

*Corinne Serge - Pascale Brunel - Guénahel Le Porho
Séné Terre Mer*

Les chiffres ne mentent jamais

L'année 2015 est derrière nous. Nous ne pouvons oublier les événements de Paris en novembre et nos pensées vont vers toutes les victimes des attentats et leurs familles. Chacun d'entre nous aurait pu avoir un ami, un enfant, un frère ou une sœur parmi les morts et les blessés.

Mais la vie doit continuer et faire autrement serait donner raison à ceux qui veulent abattre notre démocratie française. Alors nous continuons de vous informer de notre vision de la vie municipale à Séné.

Nous l'avions dit, pour respecter ses promesses électorales, la municipalité ne pouvait faire autrement que d'augmenter les impôts. Ce sera fait cette année !

Au moment où le gouvernement baisse de deux milliards d'euros les prélèvements vers les ménages modestes, la majorité municipale fait tourner « la planche à billets ». En gros, elle vous reprend d'une main ce que Monsieur MACRON vous avait donné de l'autre.

Bien sûr, on vous dira qu'il ne s'agit que d'une « ristourne fiscale » qui vous était accordée et qu'il faut bien revenir dessus parce que l'Etat diminue les dotations aux communes.

De qui se moque-t-on ?

Quand l'Etat prétend se transformer en fourmi, la municipalité sinagote reste « cigale à elle-même »...

Si encore tout cela servait à financer des investissements productifs, créateurs de richesse ou d'emplois, on pourrait comprendre ; mais non ! C'est pour payer le fonctionnement (54 % du budget), éponger la charge énorme des emprunts (666 000 € par an pendant 11 ans rien que pour le Poulfanc).

Pour nous croire, il vous suffira simplement de regarder le montant de vos feuilles d'impôts locaux.

Bon courage à toutes et à tous et espérons-le, bonne année 2016 à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers.

*Pour Séné Action Renouveau : Pascal Gandon,
Claude Poissemeux, Philippe Prévost*

Agenda

des manifestations

JANVIER

- 16 Sam.** **Bal de Tango argentin**
Ty Tango - Salle des Fêtes
- 23 Sam.** **Répétition publique**
Clé de Phare - Salle Allanioux
Le Céili de la Burn's night
Alba Bihan - Salle des Fêtes
- 24 Dim.** **Stage de Yoga**
Sinayoga - Sall'icorne
- 29 Ven.** **Forum social local**
Grain de Sel + Restaurant municipal du bourg +
salle des Associations
- 30 Sam.** **Accueil des nouveaux Sinagots**
Salle du Conseil Municipal
- Sam. 30 et dim. 31** **Forum social local**
Grain de Sel + Restaurant municipal du bourg +
salle des Associations
Raid Natura Xtrem
Le Derf

FÉVRIER

- 6 Sam.** **Réunion des bénévoles**
Amis de Kerarden - Salle des Associations
- 7 Dim.** **Stage de yoga et danse**
Sinayoga - Sall'icorne
- 14 Dim.** **Repas**
Association portugaise - Salle de Limur
- 27 Sam.** **Stage - formation**
Séné Gym - Salle de Limur
Compétitions
Séné Athlétisme - Cousteau 1+2
- 28 Dim.** **Stage de yoga**
Sinayoga - Salle des Associations

Grain de Sel
le nouveau programme est disponible sur :
www.graindesel-sene.com

MARS

- Ven. 4 et Sam. 5** **«Ozon met son grain de sel»**
Ozon Le Théâtre - Grain de Sel
- 6 Dim.** **Fest-Deiz** - Cercle Celtique - Salle des Fêtes
Repas de la Paroisse - Salle des Associations
- 12 Sam.** **Concours de Belote**
Club Vermeil - Salle des Associations
- 13 Dim.** **Chants de Marin**
Les copains sinagots - Salle des Fêtes
Foire à la puériculture
Hatoup Diwan - Cousteau 1
- 18 Ven.** **Fête du Printemps**
Jardin du Presbytère
- 19 Sam.** **Fête de la Saint Patrick**
Comité Séné Donegal - Salle de Limur
Soirée de Printemps
APEL F.Dolto - Cantine du Bourg
- 20 Dim.** **Stage de Yoya Naturopathie**
Sinayoga - Sall'icorne
- du 20 au 25** **Vibrez Classique**
du 21 au 23 à Grain de Sel
du 20 au 25 au Dôme de Saint-Avé
- 25 Ven.** **Zumba** - PPS Foot - Cousteau 1 et 2
- du 25 mars au 08 avril** **Festival de la Jeunesse**
- Sam. 26 et Dim. 27** **Zumba** - PPS Foot - Cousteau 1 et 2

AVRIL

- 6 Mer.** **Don du Sang** - Salle des Associations
- 9 Sam.** **Exposition** - Arts sinagots - Écomusée
- 10 Dim.** **Repas**
Association portugaise - Salle de Limur
- 16 Sam.** **Vide-greniers** - Séné FC - Cousteau 1 et 2
Bal de tango Argentin + stage
Ty Tango - Salle des Fêtes
- 17 Dim.** **Vide-greniers** - Séné FC - Cousteau 1 et 2
Bal de tango Argentin + stage
Ty Tango - Salle des Fêtes + salle des Associations